

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 18 (1947)

Heft: 5

Artikel: Les dangers qui menacent actuellement notre industrie horlogère : conférence donnée par M. le conseiller national René Robert le 18 janvier 1947, à St-Imier, sous les auspices de l'ADIJ

Autor: Robert, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

P 34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

..... CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XVIII^e ANNÉE

N^o 5

MAI 1947

SOMMAIRE :

*Les dangers qui menacent notre industrie horlogère (René Robert, Cons. nat.)
Invitation à adhérer à l'ADIJ*

Les dangers qui menacent actuellement notre industrie horlogère

*Conférence donnée par M. le conseiller national René Robert
le 18 janvier 1947, à St-Imier, sous les auspices de l'ADIJ¹*

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier votre président de ses paroles de bon accueil. J'y ai été très sensible, comme j'ai été sensible aux applaudissements avec lesquels vous lui avez marqué votre approbation.

Je dois vous avertir que mon travail m'empêche de préparer des conférences écrites. Je ne dispose pas du temps nécessaire. D'ailleurs, une certaine expérience des assemblées publiques m'a appris qu'il est préférable souvent de s'entretenir simplement, sans apprêt, avec les auditeurs, en se laissant aller à l'inspiration du moment. Les discours écrits, surtout s'ils ont une certaine durée, sont assez difficiles à suivre. Tandis qu'un discours improvisé est parfois moins fatigant pour l'auditoire. Vous en serez juges, et si vous n'êtes pas satisfaits, je vous dispense d'applaudir quand j'aurai terminé.

Je dois m'occuper spécialement aujourd'hui de l'industrie horlogère, puisque c'est de cela que votre Comité m'a chargé.

A l'heure qu'il est, à l'étranger comme en Suisse, l'industrie horlogère est l'objet de critiques fort déplacées. On l'accuse d'attirer à elle, par l'appât de salaires exagérés, toute la main-d'œuvre disponible, et de recruter ses ouvriers dans toutes les autres branches de production, notamment à la campagne. On croit généralement que pendant l'actuelle période de prospérité, elle a augmenté énormément ses effectifs ouvriers, que les bénéfices des fabricants d'horlogerie sont si considérables qu'ils rendent notre industrie indigne d'un ménagement quelconque. Aujourd'hui,

1) Nous nous excusons de ne pouvoir publier le texte de cette conférence qu'aujourd'hui.
ADIJ.

comme l'a dit votre président, des problèmes économiques de première importance se posent à nous. Nous devons nous occuper des importations et des exportations, les régler, et nous efforcer de donner aux diverses branches de production de notre pays le travail qui leur est nécessaire.

En Suisse, on considère trop souvent que l'industrie horlogère est si bien partagée, que si l'on sacrifiait un peu et même beaucoup de ses intérêts actuels et à venir, il n'en résulterait pour elle aucun dommage réel, injustifié. Je n'exagère certainement pas en faisant cette constatation. La preuve, d'ailleurs, nous la trouvons dans les débats des Chambres fédérales. On réclame contre l'industrie horlogère des mesures restrictives ; on voudrait lui imposer des taxes sur l'exportation. Il est vrai que l'on n'envisage pas seulement cela contre elle, mais contre d'autres industries aussi. Mais ce qui montre bien les sentiments éprouvés à notre égard, c'est le fait qu'en essayant de justifier ces mesures d'exception, on invoque surtout l'extrême prospérité de l'industrie horlogère et les prétendus abus dont on l'accuse. C'est elle la pelée, la galeuse, d'où vient tout le mal. Les horlogers, industries et ouvriers, doivent réagir avec vigueur contre un tel état d'esprit.

Quelle est en réalité la situation de l'industrie horlogère ? Pour bien comprendre les difficultés auxquelles nous sommes exposés maintenant, il n'est pas inutile d'examiner notre situation précédente. Sans remonter au déluge, nous pouvons cependant voir où nous en étions pendant la période d'avant-guerre. Avant la guerre l'industrie suisse comptait seulement quelques concurrents de l'horlogerie dans le monde, tels que l'Allemagne, les États-Unis, et même la France. Vous savez comme moi, comment la guerre finit. Vous connaissez la situation de l'Allemagne. Nombre de ses fabriques d'horlogerie ont été bombardées, très tardivement, ce qui fut pour nous un sujet de surprise, l'industrie horlogère ayant une grande importance en matière de production de guerre. Une bonne partie de la main-d'œuvre a été mobilisée, mise pendant longtemps hors circuit économique. Il faut la reconstituer au milieu de difficultés extrêmement grandes. Il ne semble pas, dès lors, que la production horlogère allemande puisse constituer pour nous une menace sérieuse à très brève échéance. D'ailleurs, le régime politique de l'Allemagne n'est pas fixé. Différents pays se partagent l'administration de son territoire. Nul n'ignore qu'ils ne s'entendent pas très bien entre eux sur les mesures à prendre.

Au cours de la guerre, les pays belligérants ont constaté que l'industrie horlogère était un facteur militaire de premier ordre. Pour fabriquer quantité d'instruments nécessaires à l'aviation notamment, il fallait posséder une main-d'œuvre entraînée aux travaux précis, capable de fournir des instruments de mesure divers. L'Allemagne, sur ce terrain-là, disposait d'un potentiel militaire extrêmement élevé, dont la Grande-Bretagne par contre était dépourvue. Certains d'entre vous savent peut-être qu'en 1940, les Britanniques ont énormément souffert du manque d'ouvriers

et d'entreprises en mesure d'effectuer des travaux de haute précision. Les Anglais se sont adressés à la Suisse à ce moment-là, pour obtenir d'elle, sous n'importe quelle forme, une aide dans ce domaine. La Suisse, liée par ses engagements internationaux, menacée par une voisine fortement armée, l'Allemagne, a dû repousser cette requête. L'Angleterre s'est sentie gravement menacée, car à un moment donné, ses besoins de guerre ont été si insuffisamment couverts, qu'elle ne veut plus s'exposer aux mêmes risques. Elle veut maintenant créer chez elle une industrie horlogère en état de lui fournir la main-d'œuvre qualifiée, les techniciens experts, capables de produire en grande quantité les instruments de précision dont elle pourrait avoir besoin. C'est donc principalement la crainte d'une guerre à venir qui explique le désir des Anglais de créer chez eux une industrie horlogère importante. Je m'empresse d'ajouter que, malgré les crédits considérables mis à la disposition de leurs industriels, dont nous avons eu connaissance par la presse, les Britanniques s'aperçoivent aujourd'hui qu'il est extrêmement difficile de développer une industrie comme la nôtre. Il ne suffit pas, en effet, de fabriquer des objets, des instruments de mesure, encore faut-il pouvoir les vendre. Et pour les vendre, il faut les produire dans des conditions de précision et de prix que l'on n'atteint pas facilement. Le capital n'est pas tout. L'équipement technique, la qualité de la direction et de la main-d'œuvre, les multiples connaissances nécessaires, ne s'acquièrent pas sans une longue préparation. Les Anglais, aujourd'hui, contrairement à ce qu'on nous affirmait tout d'abord, s'aperçoivent qu'ils auront beaucoup de peine à organiser une industrie comparable à la nôtre. Cependant, pour eux, l'essentiel est de pouvoir fabriquer des instruments de mesure précis, mais non pas nécessairement de petites montres. Ils produisaient déjà de bons chronomètres de marine. Cette fabrication constitue pour eux une préparation intéressante, mais ils sont encore hors d'état de nous concurrencer dans la fabrication des petites pièces d'horlogerie, qui sont chez nous l'essentiel de notre production.

Les Américains, pendant la guerre, ont utilisé leurs fabriques d'horlogerie pour la défense nationale. Ils ne pouvaient donc livrer des montres à la population civile. C'est ce qui nous a ouvert si largement leur marché intérieur. Nous avons effectivement exporté chez eux, pendant les années de guerre, des quantités de montres bien supérieures à celles qu'ils recevaient de nous auparavant. Cela leur rendait service en fin de compte. Lorsque nous discutons avec des Américains, ainsi que cela m'est arrivé, nous pouvons leur rappeler utilement ceci : toutes les montres que nous vous livrions vous dispensaient de les fabriquer. Vous pouviez dès lors utiliser entièrement pour votre défense nationale l'équipement technique horloger dont vous disposiez. Lorsqu'en Suisse, nous nous efforcions d'exporter chez les Alliés, chez nos anciens clients, le plus grand nombre de montres possible, nous échappions par là même aux pressions exercées sur nous pour nous obliger à travailler en faveur de leurs adversaires. En expor-

tant nos montres vers ces pays, nous gardions notre clientèle du temps de paix. Dans les milieux ouvriers, nous avons parfaitement compris cela.

En ce qui nous concerne, nous avons entrepris des démarches pressantes auprès des autorités suisses pour continuer, à tout prix, nos livraisons à nos anciens clients. La Suisse a obtenu des Allemands l'autorisation d'exporter des quantités de montres correspondant à celles que nous livrions avant la guerre. Nous avons pu, par conséquent, employer nos fabriques à une production de paix : la fabrication des montres.

Lorsque les Américains ont occupé le Midi de la France, les difficultés de transport se sont considérablement aggravées pour nous. Vous vous en souvenez sans doute, puisque, à ce moment-là, nous étions menacés de chômage. Il est vrai que les Allemands, contrairement aux affirmations de leur propagande, comptaient chez eux passablement d'hommes capables de favoriser illégalement les exportations étrangères dont ils pouvaient tirer profit. Loin de diminuer, la production de certains produits horlogers considérés comme contrebande de guerre, augmentait. Ils passaient la frontière, nous disait-on, « sous les sapins », mais au lieu de sentiers, sous ces sapins, il existait certainement de véritables autostrades. L'expédition, même dans ces conditions, de quantités considérables de marchandises dépassant celles qui nous étaient permises, était évidemment très souhaitable. Nous n'éprouvons aucune honte à la pensée que cette façon de procéder favorisait les pays dont la victoire pouvait sauver nos libertés, nos institutions, notre indépendance nationale et que notre travail ne favorisait pas, même indirectement, la victoire de ceux qui auraient fait de nous ce que vous savez. Ces pays ont d'ailleurs bien prouvé ce dont ils étaient capables.

Les Anglais veulent donc mettre en activité chez eux une industrie horlogère. Ils ont sollicité notre concours. Cependant, avant d'avoir terminé ses négociations avec eux, la Suisse a dû traiter des questions analogues avec les Etats-Unis. Les horlogers américains se plaignaient en effet que la Suisse inondait littéralement de ses montres le marché national, qu'elle occupait ainsi la place revenant légitimement à l'industrie horlogère américaine et que c'était là une situation intolérable à laquelle il fallait mettre fin. Ils jugeaient anormal que les Suisses accaparent leur marché au moment où, la guerre étant terminée, ils devaient pouvoir travailler pour la population civile. Cet argument n'est pas dépourvu de valeur. Mais il est évident que notre devoir N° 1 n'est pas de leur donner pleine satisfaction à notre détriment. Les Américains s'occupent de leurs intérêts. Il est naturel que nous nous occupions des nôtres. Lequel des deux interlocuteurs saura le mieux tirer sa carte du jeu ? Je souhaite naturellement que ce soit la Suisse, mais il est permis d'en douter, car les Etats-Unis disposent aujourd'hui d'une énorme puissance politique due à leur victoire militaire. Cette victoire leur a donné un prestige énorme, qu'ils entendent utiliser au mieux de leurs intérêts. Ils

sont devenus les créanciers du monde. Ils ont occupé quantité de positions stratégiques sur tous les points du globe, qui peuvent devenir autant de positions commerciales. Les Américains veulent non seulement reconquérir une part assez large de leur propre marché, mais ils veulent exporter des quantités considérables de marchandises, des montres comme autre chose.

Notre Ambassade à Washington a transmis au Gouvernement américain, le 22 avril de l'année dernière, des propositions que je considère comme téméraires et irréfléchies. A cette époque, les Suisses ont été en butte à quantités de critiques fort déplacées, aux Etats-Unis. On nous accusait notamment d'avoir caché chez nous des capitaux volés par les Allemands. Nos banques apparaissaient comme une sorte de caverne d'Ali-Baba, dans laquelle les Allemands cachaient ce dont ils avaient besoin pour se sauver éventuellement dans différents pays du monde, une fois leur pays vaincu. Je crois que ces accusations avaient parfois quelque vraisemblance, mais elles étaient certainement grandement exagérées. Quoi qu'il en soit, elles nous ont attiré des difficultés extrêmement graves.

Une délégation suisse, présidée par M. Stucki, qui comptait dans ses rangs un des dirigeants de la Banque nationale suisse, mais aucun représentant de notre horlogerie, négocia longuement aux Etats-Unis pour essayer d'obtenir de cet Etat un arrangement acceptable, mettant un terme à ces critiques dangereuses.

Pendant la guerre, les Etats-Unis et le Canada ont bloqué l'or nous appartenant. La Banque nationale s'est efforcée d'obtenir la restitution de cet or. Il est dès lors surprenant qu'après avoir obtenu des Américains satisfaction sur ce point, la Suisse soit si peu pressée de rapatrier ce qui nous appartient. Les explications qui nous ont été fournies sur les raisons de cette attitude singulière ne satisfont personne.

Je ne suis pas un connaisseur en la matière, mais quand on a vu, après la dernière guerre, comment les monnaies étaient dévaluées, quand on a vu qu'il fallait, dans certains pays, un milliard pour acheter un simple timbre poste, les phénomènes de dévaluation sont devenus familiers à quantité de personnes. On a fini par comprendre certaines choses, sans les comprendre évidemment toutes. La Banque nationale suisse redoute les paiements en or. Nos négociateurs s'efforçaient d'obtenir la livraison des stocks d'or que nous possédions en Amérique. Le comportement actuel de nos autorités financières nous engage à nous demander si elles avaient bien compris les conséquences exactes d'une réussite éventuelle de leurs demandes.

On nous affirmait à l'époque, que la délégation présidée par M. Stucki ne devait traiter avec les Etats-Unis que la question des biens allemands et la libération de l'or nous appartenant. Ces négociations ont abouti à un sacrifice de 250 millions de francs. On nous assurait, d'autre part, que le problème horloger était traité séparément, mais les informations de presse donnaient à tous l'impression que ces divers problèmes étaient confondus. Je

crois que les explications officielles qui nous furent données, étaient en réalité moins exactes que cette impression.

Lorsque deux gouvernements doivent traiter simultanément diverses questions, ces problèmes sont nécessairement liés entre eux dans leur esprit, bien que des négociateurs distincts soient chargés de s'en occuper. La décision finale appartient aux gouvernements. Ils consentiront donc, au besoin, une concession sur un point plutôt que sur un autre. Or, la Banque nationale, avant le départ de nos négociateurs aux Etats-Unis, n'avait pas caché son opinion que l'industrie horlogère était favorisée. Dans sa pensée, si une concession devait être faite, c'était donc à celle-ci à la supporter. N'oublions pas que la Banque nationale a son siège à Zurich et non pas à Saint-Imier. Nous souffrons certainement du fait que la Suisse compte environ 800.000 Romands, en face de plus de 5 millions de citoyens de langue allemande. Ajoutez à cela que les grandes centrales bancaires et les grandes associations patronales ont leur siège à Zurich. Or, il est humain de comprendre mieux ceux qui sont à côté de vous que ceux qui sont éloignés. Loin des yeux, loin du cœur. C'est vrai pour les banquiers, comme c'est vrai pour les gouvernements.

J'ai sous les yeux la traduction fidèle de la note adressée par notre Légation de Washington au Gouvernement américain. Dans cette note, elle déclare que notre gouvernement s'engage à restreindre nos exportations de montres aux Etats-Unis, ce que notre traité de commerce avec cet Etat ne nous imposait pas du tout. Avec une satisfaction bien compréhensible, le Gouvernement adressa à la presse américaine un mémoire fidèle mentionnant que la Suisse, qui n'y était pas obligée, je le répète, avait volontairement accepté de restreindre ses exportations de montres et avait pris en outre l'engagement d'empêcher les exportations indirectes, soit l'expédition, en territoire américain, de montres que nous aurions éventuellement vendues aux Argentins, aux Brésiliens, aux Canadiens, etc. Bref, on nous imposait, en quelque sorte, le devoir de nous substituer à la douane américaine. Je pourrais vous lire le texte intégral de cette note diplomatique. Si quelqu'un parmi vous le souhaitait, je le ferais immédiatement. Mais ce que je vous en dis est rigoureusement exact.

Nous nous engageons en outre (ce qui en un sens comportait un risque plus grave), sans réserve quelconque, à fournir aux Américains les machines spécifiquement horlogères dont ils auraient besoin. Notre Légation sollicitait la liste des machines désirées par eux. Les conditions de vente n'étaient subordonnées à aucune condition. Lorsque la nouvelle de ces propositions parvint en Suisse, il y eut naturellement des protestations. Le 11 mai de l'année dernière, un télégramme officiel fut envoyé aux Etats-Unis pour préciser que nous voulions non pas vendre, mais louer ces machines. Il eut été infiniment plus sage de faire connaître ces réserves immédiatement, car rien ne peut laisser une impression plus défavorable à un gouvernement étranger, que de lui dire d'abord qu'on accepte ses demandes, puis ensuite, de l'informer

de réserves dont il n'avait pas tout d'abord connaissance. On donne ainsi à ses interlocuteurs le sentiment qu'on manque de loyauté en affaires.

Il est cependant heureux que la réaction de notre industrie horlogère se soit produite au moment où des négociations se poursuivaient avec les Britanniques. Ceux-ci ont conclu avec nous un accord par lequel ils s'engagent à observer une discipline semblable à celle que les horlogers suisses se sont imposée. Les machines que nous nous sommes engagés à leur vendre — et qui ne sont pas encore expédiées — seront louées. Leur emploi doit être contrôlé. Si certaines machines, spécifiquement horlogères, étaient utilisées en Angleterre pour d'autres fabrications, leur emploi serait également contrôlé. Les Anglais ont compris que nous avions, en matière horlogère, une situation particulière à sauvegarder, que nous défendions des intérêts légitimes, et ils ont dès lors consenti un certain nombre de concessions pour obtenir l'aide technique que la Suisse acceptait de leur donner.

Bien entendu, ce que je dis là ne signifie pas qu'il n'en résultera pas pour nous un certain risque. Un petit poisson peut devenir grand ! Il est difficile de concurrencer l'industrie horlogère suisse, mais avec le temps, les choses peuvent changer. Cependant, je ne crois pas qu'avant longtemps la concurrence anglaise sera grave pour nous. Elle serait bien plus dangereuse si les Britanniques, renonçant aux principes libre-échangistes, dont ils se font actuellement les défenseurs, fixaient des tarifs douaniers, chez eux et dans leurs dominions, comme l'Amérique l'a fait lorsqu'elle a imposé une taxe de 80 % sur la valeur de nos montres.

Cette décision des Américains a été pour nous, à l'époque, une cause de chômage extrêmement grave. Les gouvernements d'un État changent et il peut arriver que leur politique générale change avec eux, surtout s'il est prouvé que les principes dont on s'est inspiré, sont contredits par les faits. Nous ne pouvons naturellement pas garantir que la Grande-Bretagne renoncera toujours à élever, entre nous et les clients qu'elle domine, une barrière douanière susceptible de nous gêner et de favoriser son industrie. Mais c'est là une perspective vraisemblablement lointaine.

Au mois d'octobre de l'année dernière, les industriels suisses ont appris, brusquement, que les exportations dans les pays du bloc sterling seraient arrêtées jusqu'au moment où certaines mesures seraient mises au point. Il s'agissait de répartir entre les exportateurs un contingent insuffisant. Il m'arrive de critiquer l'activité de la Chambre suisse de l'horlogerie, lorsque mon rôle de militant ouvrier m'y oblige. Mais lorsqu'on m'a dit que la Chambre serait chargée de répartir ces contingents insuffisants entre beaucoup d'entreprises dont les besoins étaient singulièrement plus élevés, je l'ai plainte sincèrement, car je n'aurais certainement pas désiré la remplacer. Elle sera inévitablement l'objet de critiques, même si elle apporte la plus grande conscience dans son travail.

En ce moment, des limitations d'exportation nous sont impo-

sées, fréquemment par notre propre gouvernement, dans un très grand nombre de pays. On avait pourtant engagé nos exportateurs à restreindre le plus possible leurs envois aux États-Unis, qui, à un moment donné, achetaient la moitié de nos montres. Il est en effet toujours dangereux de dépendre d'un marché unique, qui peut être dominé par une simple décision gouvernementale contraire à nos intérêts. On engagea donc les fabricants d'horlogerie à s'occuper d'autres marchés, à reconquérir ceux qu'ils avaient avant la guerre. Nos exportateurs ont suivi, souvent, ce conseil, moins cependant que je ne l'aurais souhaité. Ceux qui ont fait cet effort n'en sont pas récompensés comme ils le mériteraient. Certains résultats intéressants étant obtenus, on leur déclare aujourd'hui froidement : « Vous ne dépasserez pas tel chiffre. » Or, il faut noter que si les contingents fixés maintenant sont maintenus, nous ne pourrions pas livrer en 1947 les quantités expédiées en 1946. Il nous reste actuellement sur les bras un stock d'environ 100 millions de francs. Ce stock est constitué en bonne partie par des montres qui n'ont pu être exportées à la suite des décisions prises à l'égard des pays du bloc sterling.

Je considère que nous commettons une imprudence grave en ne traitant pas l'industrie horlogère comme elle mériterait de l'être. Les mesures gouvernementales inspirées par la Banque nationale, provoquent une limitation de notre production, au moment même où l'industrie horlogère américaine, contrairement à ce qu'on affirmait, ne semble pas se contenter de regagner une partie du marché américain. Malgré sa production encore limitée, elle s'efforce d'exporter dans différents pays.

De Belgique, nous apprenons que la carence de l'industrie horlogère suisse permet aux Américains de vendre des réveils, notamment, qui ne sont pas du tout de mauvaise qualité. Les Belges sont naturellement disposés à les acheter, puisqu'ils ne reçoivent pas les nôtres.

En restreignant nos exportations horlogères, en ne fournissant pas ce qui nous est demandé avec insistance, nous laissons la place libre à nos concurrents. C'est là certainement un très grand danger. Nous devons au contraire nous efforcer de regagner partout les positions que nous occupions avant la guerre et de les maintenir, car il arrivera certainement un moment, si nous continuons d'agir de la façon que j'ai dite, où nous devons livrer de dures batailles pour réoccuper des positions que nous aurons perdues par notre faute. Je n'ai pas fait d'études commerciales, mais c'est là une chose que n'importe quel commerçant confirmerait sans doute.

Des protestations ont été adressées au gouvernement, mais celui-ci n'a pas répondu de façon satisfaisante.

On nous a dit que nous contingentions les exportations dans les pays du bloc sterling parce que ces États, au lieu de nous payer en marchandises, voulaient nous envoyer de l'or. La Banque nationale ne veut pas cet or. Elle prétend qu'il provoquerait chez nous de l'inflation, c'est-à-dire une diminution de la puissance

d'achat de notre monnaie due à une augmentation anormale des billets en circulation. Je trouve cet argument tiré par les cheveux. J'ai demandé son opinion à un banquier, à un industriel très familiarisé avec les problèmes commerciaux ; je l'ai posée aussi à un haut fonctionnaire de la Confédération qui en sait certainement autant sur ces matières que n'importe quel homme du Palais. Ces trois personnes étaient du même avis : elles ne comprenaient pas le raisonnement de la Banque nationale. Il va de soi que je ne comprends pas plus qu'elles l'explication qui nous a été fournie.

J'ai écrit la lettre suivante au gouvernement, j'ignore si elle répond à vos sentiments, mais je suis persuadé qu'elle est conforme à l'opinion de la plupart des exportateurs horlogers. Elle porte la date du 4 novembre 1946 :

*Département fédéral de l'Economie publique,
Berne*

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous recevons de divers côtés des plaintes contre la récente décision de la Division du Commerce d'arrêter les exportations horlogères destinées aux pays du bloc sterling, les britanniques non comprises.

Le crédit accordé à ces pays est prêt d'être épuisé, nous dit-on, ce qui obligerait la Suisse à recevoir éventuellement de l'or — au lieu de marchandises — pour compenser l'écart entre la valeur de nos importations et celle de nos exportations.

Bien qu'il soit évidemment préférable de recevoir des marchandises de ces pays, plutôt que de l'or, la crainte manifestée par la Banque nationale a de quoi surprendre — et surprend effectivement — nombre de personnes à qui les problèmes financiers de cette nature ne sont pas étrangers. Elles ne comprennent pas, notamment, qu'on préfère le chômage à de l'or. Elles pensent aussi que si la Banque nationale redoute tant de recevoir de l'or, elle pourrait le remettre en circulation, car le public suisse accepterait avec plaisir, pour le thésauriser le plus souvent, de l'or en échange des billets dont il est détenteur.

Quant à l'arrêt brutal imposé à nos exportations, il est une nouvelle et regrettable manifestation de cette désinvolture avec laquelle la Division du commerce traite l'industrie horlogère depuis trop longtemps.

On ne semble pas se douter, à la tête de cette officine, qu'on n'arrête pas des livraisons sans qu'il en résulte des perturbations graves dans le fonctionnement de notre appareil de production et de vente : chômage, déplacement d'ouvriers, remplacement difficile, voire impossible, de ce personnel expérimenté au retour de conditions plus favorables, pertes matérielles, situations commerciales compromises, etc. On a invité, non sans bonnes raisons, les maisons suisses à développer leurs ventes ailleurs qu'aux Etats-Unis. Les invitera-t-on aujourd'hui à exporter dans la lune ?

On envisage l'institution d'un contingent d'exportation. Comment le répartir ? Laisserons-nous la place libre à nos concurrents par la faute de fonctionnaires aussi puissants qu'irresponsables ?

Certaines firmes exportent dans divers pays. Il en est peut-être, parmi elles, qui ont en portefeuille assez de commandes pour se passer, momentanément, de toute expédition dans les pays du bloc sterling, mais il en est d'autres qui ne sont pas dans cette situation. Comment

traitera-t-on les maisons qui n'ont pas d'autre marché que les pays en question, aux Indes, en Australie, en Afrique du Sud, pour ne citer que ceux-là? Sait-on à la Division du commerce que les montres livrées dans certains de ces pays doivent subir une préparation spéciale? Si on voulait nuire gravement à notre industrie horlogère, on agirait comme on le fait malheureusement.

Nous protestons contre de tels procédés et nous réservons d'engager une campagne publique contre les responsables.

Veillez agréer...

Vous remarquerez que le ton de ma lettre est plus vif que celui de mon discours. C'est que les destinataires ne sont pas présents. Je dois donc exprimer mon opinion avec plus de retenue que s'ils m'entendaient. Je pense en effet que dans un pays tel que le nôtre, tout citoyen a le droit et le devoir de s'adresser aux autorités sans se mettre à genoux. Nous devons dire ce que nous pensons. Les hommes sont ainsi faits qu'ils préfèrent un langage direct et clair à des formules si enveloppées qu'on ne peut savoir si ceux qui les emploient sont contents ou mécontents. Il faut que les autorités connaissent notre mécontentement. Il faut aussi qu'elles en connaissent les causes. Je n'ai pas demandé aux associations de fabricants d'horlogerie l'autorisation de m'occuper de ce problème, qui concerne d'ailleurs aussi les ouvriers. Je ne crois cependant pas avoir trahi leur pensée.

Le Département fédéral de l'économie publique m'a répondu. Il affirme que je ne rends pas justice à ses fonctionnaires. En refusant de l'or, on a voulu empêcher l'inflation. Il ne précise d'ailleurs pas comment cette inflation se serait produite. Il dit avoir discuté tout le problème avec les associations de fabricants d'horlogerie et que celles-ci «avaient fait montre de compréhension».

N'ayant pas participé à ces conférences, je ne sais pas ce qu'il en faut penser. Quant à moi, on prétendra sans doute que je n'ai pas fait montre de la même compréhension, car le 15 janvier, j'ai envoyé la lettre suivante au Département, lorsque j'ai appris que nous ne pouvions pas exporter en Belgique et que les Américains tentaient de nous remplacer dans ce pays :

Département fédéral de l'Economie publique
Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons reçu, le 28 décembre 1946, une lettre d'un de nos amis, député au Parlement belge, qui nous signale les plaintes de commerçants horlogers belges, concernant les difficultés qu'ils éprouvent à obtenir des montres et des réveils de la Suisse. Les commandes qu'ils passent ne peuvent être exécutées, ou ne le sont qu'avec des retards et des réductions absolument anormales. La conséquence de cet état de choses est à la portée de toutes les intelligences : nous faisons magnifiquement les affaires de nos concurrents étrangers et quand nous aurons « travaillé » de cette façon pendant assez longtemps, on accusera sans doute

les ouvriers suisses d'être responsables du développement de cette concurrence au détriment de notre pays, de notre économie et de nos industries.

Un changement radical de la politique suivie ces derniers temps à l'égard de l'industrie horlogère par les autorités bancaires et politiques nous paraît s'imposer. Nous le réclamons, car les « explications » qui nous ont été fournies jusqu'à présent ne sauraient nous rassurer.

Veillez agréer...

Il est possible qu'on ne me réponde pas. On me jugera peut-être un peu trop impertinent. Je lis ces lettres parce qu'elles me semblent situer les difficultés auxquelles nous nous achoppons.

Pourquoi ne revendrait-on pas cet or qui nous embarrasse ? Des mesures ont pu être prises à un moment donné, qui répondaient peut-être aux besoins d'alors, mais qui ne répondent plus aux besoins actuels. Pour ma part, j'ai salué avec une très grande satisfaction les changements survenus à la Direction de la Banque nationale. Le directeur sera le Dr Paul Keller, qui présidait la délégation chargée de négocier avec les Anglais l'accord relatif à l'exportation de machines. Le président du Conseil d'administration sera mon collègue au Conseil national, M. Muller, d'Amriswil, que je tiens pour un parfait honnête homme. M. Renaud, conseiller d'État neuchâtelois, en sera le vice-président. Espérons qu'il aura de l'influence. Les associations d'employeurs et d'ouvriers devraient s'approcher de ces dirigeants nouveaux, en vue de leur faire connaître les besoins de notre industrie. Je ne saurais le répéter trop souvent : on oublie ceux qui se laissent oublier et on les oublie d'autant plus facilement qu'ils sont peu nombreux.

L'industrie horlogère suisse commence à Genève. Elle suit les montagnes du Jura. Elle vous intéresse autant, vous autres Jursiens, que le canton de Neuchâtel, puisqu'un plus grand nombre d'ouvriers sont occupés chez vous. Elle continue dans le canton de Soleure, plus proche que nous du cœur du chef du Département. Enfin, elle va finir tout là-bas, à Schaffhouse. On la voit aussi apparaître et se développer dans certaines régions du Tessin. Il faudrait que les groupements s'intéressant à notre industrie, dans nos différentes régions horlogères, se concertent, coordonnent leur action, tapent ensemble sur le même clou. Nous enregistrerions certainement quelques succès, car jusqu'à présent, tout s'est fait en ordre dispersé.

Il est arrivé récemment une chose assez inquiétante. J'en ai parlé dans la *Lutte Syndicale*. Cela me vaudra peut-être de vertes répliques. Mais nous sommes assez sportifs pour les supporter, surtout si elles nous permettent de clarifier certaines choses.

Pour mettre prétendument l'horlogerie sur le même pied que d'autres branches industrielles, le Conseil fédéral a autorisé la Chambre suisse de l'horlogerie à prélever une taxe d'un $\frac{1}{2}$ % sur nos exportations horlogères. Ces exportations ayant atteint le chiffre de 600 millions en 1946, ce $\frac{1}{2}$ % équivaut à 3 millions environ. Cependant, les mesures prises par le gouvernement nous exposent à exporter moins en 1947. En supposant que nos expéditions cette

année-là n'atteignent que 500 millions, la taxe rapporterait tout de même 2,5 millions. La Chambre suisse de l'horlogerie n'a pas besoin d'une somme aussi considérable pour ses frais, les salaires de ses employés, etc. La taxe doit avoir une autre destination. A cet égard, on peut supposer beaucoup de choses. Nous en avons discuté récemment avec le président de la Chambre suisse. Il ne nous a pas fourni sur ce point des explications d'une clarté parfaite, sans doute parce que rien n'est encore clair. Quant à moi, je redoute cependant que ces 5 millions correspondent à ce qu'en Angleterre on appelle « la cavalerie de Saint-Georges ». En fournissant à une institution responsable des affaires horlogères des ressources considérables, on risque de la lier moralement dans une certaine mesure. Certains cadeaux limitent nos libertés. C'est cette pensée qui me gêne et qui provoque mon inquiétude. J'ai donc cherché à provoquer une explication, sans y mettre une animosité quelconque. Des hommes libres ne doivent pas accepter des cadeaux capables de limiter leur liberté d'action et de jugement. Une autre mesure encore a été prise en vertu de pouvoirs fondés sur nous ne savons quoi. Notre ministre des finances pourrait peut-être à cet égard nous fournir des explications. Récemment, aux Chambres, le parti socialiste et d'autres groupements politiques aussi, sont intervenus à diverses reprises, en vue de supprimer les pleins pouvoirs. Que n'a-t-on pas dit de ces pleins pouvoirs? Ils ont cependant rendu bien des services pendant la guerre. Mais celle-ci est finie. On a démobilisé les soldats; il faut maintenant démobiliser aussi les pleins pouvoirs, partout où il est possible de le faire. Cependant, on ne l'a pas fait dans le cas qui nous occupe. Sans en informer préalablement personne, le Conseil fédéral a décidé de faire payer une taxe de fr. 20.— par ouvrier aux industriels désireux d'augmenter leurs effectifs, de transférer leurs ateliers ou d'en créer de nouveaux. Cette décision vient d'être publiée. Or, je suis moi-même membre de la commission chargée de préavisier sur les demandes en question. Les membres de cette commission ne sont pas payés. Ils ne coûtent donc rien à la Confédération. Celle-ci se borne à payer ses fonctionnaires qui participent à nos discussions. C'est donc là une taxe nouvelle, décidée en vertu des pleins pouvoirs et qui n'est prélevée qu'au détriment de l'horlogerie. En dehors de notre industrie, on peut créer n'importe quel atelier, fabriquer n'importe quoi, sans en demander la permission. Mais les horlogers qui agiraient de même seraient passibles de sanctions pénales.

Du côté patronal comme du nôtre, cette façon d'agir a été jugée avec sévérité. Les membres de la commission consultative horlogère ont prié les représentants du gouvernement fédéral participant à la séance, de faire connaître notre étonnement que des mesures semblables fussent prises, sans qu'ils aient été consultés. Des mesures de ce genre sont anormales. Sur ce point, patrons et ouvriers étaient du même avis. Ceci montre quelles libertés on se permet à l'égard de l'industrie horlogère. Cela confirme les observations que je vous soumettais tout à l'heure.

Les Allemands ne seront pas très tôt des adversaires redoutables. Les Américains ne pourront pas sans peine livrer dans des conditions comparables aux nôtres. J'en vois la preuve dans le fait que leurs salaires sont très supérieurs à ceux de la Suisse et qu'ils ont besoin de certaines de nos machines. En passant, il faut signaler qu'ils en possèdent quelques-unes que nous n'avons pas. Puisque nous devons leur céder quelques machines, nos industriels devraient s'intéresser à ce que nous pourrions acheter chez eux, de façon qu'au point de vue technique nous ne perdions pas de terrain. Ce que je suggère là n'est pas sans danger pour le monde ouvrier, parce que, au fur et à mesure que la technique progresse, que le travail mécanique devient plus précis, la valeur de l'ouvrier, en tant que facteur de la production, diminue. Pour nos ouvriers, c'est là un danger grave. Et cependant, nous ne pouvons pas nous exposer à un retard technique, en face d'une industrie qui se développe par ses propres moyens et avec notre aide. Pour nous protéger contre les conséquences dommageables de transformations techniques brutales dans une profession — qui aboutissent parfois à sa suppression — il faudrait que les associations patronales concluent avec le monde ouvrier des accords qui les protègent.

Malgré la fameuse charte de l'Atlantique, malgré toutes les promesses faites pendant la guerre, la concurrence continuera entre les États et entre les industries. La menace de domination mondiale n'a plus son centre à Berlin. Il semble bien (mais je ne veux pas être trop affirmatif sur ce point) qu'elle nous vient maintenant de Washington et de Moscou.

Le gouvernement russe ne semble pas croire à l'apparition dans le monde de l'harmonie universelle, de l'amour du prochain et surtout de l'amour entre citoyens soviétiques et anglo-saxons. Il prend ses précautions, il sait sans doute pourquoi. Peut-être est-il simplement inspiré par le souvenir de certaines choses passées. Les Américains, de leur côté, ne dissimulent pas qu'ils doivent se préparer, de toutes manières, à des conflits possibles. Récemment, en réponse à une question posée, un citoyen américain me laissait clairement comprendre que c'était là un événement assez probable. Il me semble cependant que des chances d'accord existent, qui devraient être utilisées le plus rapidement possible. Tous les petits pays devraient s'y employer avec vigueur. Un changement de la politique actuelle ne dépend pas seulement des gouvernements. Il dépend surtout d'une vigoureuse poussée de l'opinion publique, car les hommes en général désirent plus de sagesse, plus de sécurité. Je suis heureux de pouvoir constater que le gouvernement britannique semble comprendre particulièrement bien les problèmes internationaux auxquels je fais allusion. Il est plus faible aujourd'hui qu'avant la guerre. Cela lui a valu plus de sagesse. La sagesse, vous l'avez remarqué sans doute, accompagne très souvent la faiblesse. Quant on devient faible, on devient sage. On se dit : « Le combat pourrait bien mal finir pour moi, je suis donc partisan de la paix. » Ne voulant pas m'illusion-

ner sur la grandeur d'âme du gouvernement britannique, je pense que c'est là le fond de sa sagesse. Mais ses efforts en vue de la paix sont conformes à notre intérêt, et c'est une des raisons pour lesquelles il n'est pas désirable que notre pays ait des difficultés avec le gouvernement britannique.

La Suisse s'efforce, à l'heure qu'il est, de conclure avec les Américains, au sujet des machines horlogères, un accord comparable à celui qui a été signé avec les Anglais. Mais les Américains ont une loi anti-trust. C'est une loi assez bizarre, avec laquelle d'ailleurs les Américains prennent souvent de grandes libertés. C'est une loi utile surtout à leurs avocats, car elle justifie de très nombreux procès. De plus, elle donne aux Américains l'illusion qu'ils ne sont pas sous la domination des trusts. Se fondant sur leur loi anti-trust, les Américains répondent qu'ils ne peuvent pas prendre les engagements auxquels les Anglais se sont pliés. De notre côté, nous ne voulons pas concéder aux Américains ce que nous avons refusé aux Anglais. Comment tourner la difficulté ? En réalité, nous sommes appelés à résoudre le problème de la quadrature du cercle. Cependant, il serait désirable de s'entendre avec eux, car ils peuvent user de leur puissance pour nous nuire.

Avec la France, des accords sont préparés, mais, sauf erreur, ils ne sont pas encore signés.

Dans les pays alliés, on pense que la Suisse, qui a échappé à la guerre, a profité de celle-ci. Elle devrait donc venir en aide à ceux qui ont prétendument souffert pour nous. Car c'est pour nous, et pas du tout pour eux, que les Américains se sont battus ! Ils sont entrés en guerre, non parce que les Japonais les ont attaqués à Pearl-Harbour, mais parce que leur idéal les appelait à sauver l'Europe. C'est du moins ce qu'on nous affirme, mais nous n'aimons pas nous laisser « bourrer le crâne ». Nous préférons voir les choses telles qu'elles sont.

Après les Américains, nous aurons peut-être affaire aux Russes. Les Russes possèdent quelques fabriques d'horlogerie. Mais en ce moment, ce n'est pas l'achat de montres qui les préoccupe surtout. On a prétendu aux Etats-Unis que la Russie allait devenir pour nous une acheteuse de millions de montres. Or, les statistiques officielles mentionnent des quantités très faibles pour la Russie, seulement pendant les premiers mois de l'année 1946. J'ai entendu dire que la Russie achèterait peut-être des montres américaines.

J'ai vu pendant la guerre une statistique mentionnant des exportations de montres considérables en Turquie. J'ai l'impression que ces montres étaient plutôt destinées aux Russes, attendu que la Turquie était à cette époque la voie de passage naturelle pour la Russie. J'ignore si le fait est exact, mais il paraît vraisemblable. La Russie a de tout temps manifesté beaucoup d'intérêt pour l'horlogerie. Vous vous souvenez sans doute de certains incidents vieux de quelques années. Les Russes reçoivent de Hongrie des réveils et d'autres produits horlogers. Les quantités me sont inconnues. Nous ne devrions pas être surpris du tout si la

Tchécoslovaquie envisageait la fabrication de montres, car ce pays dispose d'un potentiel industriel remarquable. Il a des techniciens et des ouvriers dont la valeur professionnelle est grande, J'ai eu l'occasion de voir une statistique se rapportant au nombre des machines automatiques utilisées dans un certain nombre de pays industriels. La Suisse venait en tête. La Tchécoslovaquie suivait et l'Allemagne ne venait qu'après. Il s'agit là, bien entendu, d'un nombre de machines proportionné à l'importance de la population. Etant bien moins nombreux que les Allemands, il va de soi que le nombre de nos machines était bien inférieur au leur.

Les Tchèques seraient donc capables de créer quelque chose d'intéressant chez eux. Et si leur puissance politique ne leur suffisait pas pour obtenir notre collaboration, rien ne s'opposerait à ce qu'ils utilisent celle des Russes, leurs alliés. Il est donc indispensable, si nous voulons éviter l'apparition de concurrents dans tous les Etats importants qui considèrent l'industrie horlogère comme une part de leur potentiel de guerre, de nous protéger par des accords limitant les risques. Tout cela peut être fait sans que d'autres branches d'industrie aient à en souffrir réellement. Les fabricants de machines désirent naturellement vendre leur production, mais s'ils fortifient nos concurrents, ils réduiront d'autant leur principal marché, qui est précisément la Suisse. Il est donc possible de concilier les intérêts des uns et des autres.

Il ne suffit pas de déclarer que la concurrence étrangère est dangereuse, il faut envisager des moyens par lesquels on peut se protéger contre elle. Il ne faut pas seulement invoquer les risques, il faut les mesurer exactement, prévoir leur développement, déterminer leur caractère et prendre contre eux les contre-mesures qui s'imposent. C'est un examen auquel nous convions tous ceux que ces problèmes intéressent.

Et ces problèmes intéressent les gouvernements des cantons horlogers, des groupements du genre du vôtre, Messieurs les membres de l'Association des intérêts du Jura, les associations patronales, notre Fédération, tous les groupements économiques dont l'existence dépend de l'industrie horlogère. Nous avons tous un grand effort collectif à accomplir. Seule notre union pourra compenser notre faiblesse numérique et nous donner les forces nécessaires pour défendre notre patrimoine.

Je n'ai pas dit tout ce que j'avais à dire, mais mon exposé n'a déjà duré que trop longtemps. Il serait intéressant d'instituer maintenant un débat et si quelqu'un dans l'auditoire n'était pas d'accord avec moi sur un point quelconque, je serais très heureux de l'entendre.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. O Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83

Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, I Va 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER

Publicité : Par l'administration du Bulletin — *Editeur* : Impr. du Démocrate S. A., Delémont

Abonnement annuel : Fr. 5.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source